

Décembre 2017

L'EDIT

En novembre, notre tir au drapeau a été un succès avec quasiment la moitié des membres de notre section présents, nous encourageant ainsi à organiser d'autres événements tout au long de l'année.

A part cela, la fin de l'année approche rapidement avec en ligne de mire de bons moments à passer entre amis ou famille.

Une fois que vous serez en pleine forme, nous recommencerons le mois de Janvier sur les chapeaux de touts.

Tous les membres du bureau de la section se joignent à moi pour vous souhaiter de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Sportivement

Luc Morisseau – Président des Archers des Célestins



06/12/2017 : Tir de nuit (réservé aux archers confirmés et aux 15 premiers inscrits avant le 06/12/17). Repas : participation 10 euros par personne).

Inscription auprès de Jean Marie Brunet à l'adresse suivante : brunet.jeanmarie@free.fr

10/01/2018 : Tir de la galette des rois (19h)

14 et 15/01/2018 : concours débutants en salle pour les jeunes (samedi) et adultes (dimanche).

27/01/2018 : Tir de la saint Sébastien suivi d'un diner.

Plus d'informations vous seront envoyées prochainement par Daniel Olivier



C'est sous le soleil que 22 participants ont participé à notre traditionnel tir au drapeau sur le jardin d'arc du gymnase du grand Parc.

Félicitations à Axel Hatcherian (Jeunes) et Jacques Heubes (adultes) pour les performances.

Tous les résultats sont sur notre site internet.

Pour rappel : archersdescelestins.weebly.com



RAPPEL

Samedi 09 et Dimanche 10 décembre 2017 :

L'ensemble de notre parcours de tir à l'arc sera interdit aux archers toute la journée du fait d'un concours TRIAL.

Merci à vous de ne pas pratiquer votre sport favori ces jours-là.



Qu'est-ce que le tir de nuit ?

Chaque année, au sein de notre compagnie, nous organisons le tir de nuit sur notre jardin d'arc, ainsi que sur une partie du parcours.

14 cibles 3D sont mises en place dans l'après-midi par une personne malicieuse, et une fois la nuit tombée, elles sont éclairées uniquement par la bonne volonté des participants avec une lampe torche ou tout autre moyen d'éclairage autonome.

Cela permet d'avoir une toute autre vision de la pratique du tir à l'arc, avec une estimation des distances un peu plus délicate.

Le tout est suivi d'un repas dans notre club house. Cette année, c'est Gyslaine qui nous le prépare. Merci à elle.

Rendez-vous donc aux plus courageux le samedi 09 décembre 2017 à 18h. Inscription obligatoire.

Le bureau reversera 2€/personne présente au Téléthon.